



Article scientifique

Article

2004

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

## Hommage à Dominique Poncet

---

Aubert, Gabriel; Neyroud, Philippe

### How to cite

AUBERT, Gabriel, NEYROUD, Philippe. Hommage à Dominique Poncet. In: La Lettre du Conseil, 2004, n° 39, p. 250–252.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:74464>

**HOMMAGE À  
DOMINIQUE PONCET**

Par Mes Gabriel Aubert et Philippe  
Neyroud

Quelques semaines avant son décès,  
Me Dominique Poncet s'était procuré

de récentes cassettes de grec ancien, qu'il avait aussitôt écoutées. D'une voix grave et amusée, il en répétait des passages. La maladie, contre laquelle il se battait depuis des mois, n'avait eu raison ni de sa curiosité, ni de son étourdissante vivacité.

Grâce à cette curiosité permanente, il fut un devancier dans maint domaine. Avant même que l'entraide internationale, l'extradition ou la Convention européenne des droits de l'homme n'occupent une place importante dans la jurisprudence, il avait su s'en faire une spécialité. C'est donc tout naturellement que des personnalités étrangères connues sur le plan politique ou économique lui confièrent, très tôt, des dossiers importants, qui lui valurent une renommée internationale. Beaucoup se rappellent encore les affaires Trujillo, ou Bozzano, dans laquelle, pour la première fois, la France dut répondre devant la Cour européenne des droits de l'homme, qui donna raison à l'avocat genevois.

Genevois, il l'était par son sens de la liberté individuelle, qui se reflète dans le Code de procédure pénale, oeuvre à laquelle il a décisivement contribué. Il l'était aussi par son attachement à nos institutions pénales, devant lesquelles il plaïda si souvent, mais où il lui fut aussi donné de siéger, comme juge suppléant à la Cour de cassation.

Toutefois, ses origines italiennes nourrissaient sa vivacité, son habileté, son autorité courtoise, sa générosité. Ne perdant jamais de vue le résultat visé, il savait y amener ses auditeurs, ses interlocuteurs, ses contradicteurs. Mais s'il était habitué au succès, il n'oubliait pas les confrères, les amis ou même les anciens clients dans le besoin. Qui sait combien d'entre eux comptaient sur son aide, qu'il leur offrait avec la plus grande gentillesse, en les raccompa-

gnant jusqu'au rez-de-chaussée, et en les quittant sur un bon mot ?

Aux côtés de Me Dominique Poncet, le client se sentait en sécurité. Non pas seulement grâce au prestige du conseil, ou à sa science, mais aussi parce que l'avocat, sans s'identifier à son mandant, savait anticiper ses angoisses et le soutenir. Aux moments cruciaux jaillissait une pointe d'humour, chaleureuse, mais lucide.

Pour Me Dominique Poncet, qui fut de longues années professeur associé à notre Faculté de droit, enseigner ou plaider comportaient les mêmes exigences. Ceux qui l'ont vu à l'oeuvre ou écouté ses conseils se rappellent sa méthode, qu'il condensait en quelques citations.

D'abord: «Préparer, préparer, préparer!». Aller au fond des choses, en y consacrant tous les efforts utiles. Qui ne connaît sa passion de la documentation? Qui n'en a profité, grâce à sa générosité? Ses recherches juridiques, de même que les rappels des faits, devaient rester opérationnels à tout moment. C'est pourquoi il gardait sous la main tous les documents, méticuleusement classés, dans ses légendaires serviettes, bien que, le plus souvent, il n'en ait pas besoin.

Puis établir «des résumés, et des résumés des résumés», pour dégager l'essentiel. Car, si l'arsenal était vaste, le professeur ou l'avocat choisissait quelques cibles, qu'il ne laissait jamais oublier.

Une fois les grandes lignes déterminées, la règle d'or: «Tout sacrifier à la clarté». A combien d'étudiants, à combien de jurés n'a-t-il pas expliqué les affaires les plus compliquées, en les faisant comprendre comme si elles avaient été les plus simples? Son éloquence était celle de la limpidité.

Ainsi préparé, l'orateur restait un grand artiste, mais pratiquant un art particulier: «Ars celandi artem», répétait-il. L'art de cacher l'art, comme le prestidigitateur. Ce fut la clé de son efficacité. Il restait ainsi proche de l'auditeur, familier, tout en sachant garder la bonne distance.

Maintenant, la distance qui nous sépare de lui est immense. Il est caché, comme son art. Mais nous nous sentirons encore longtemps familiers de sa courtoise autorité, admirateurs de son inaltérable curiosité, redevables de sa générosité, éblouis de sa clarté.

Que son épouse, à qui nous devons beaucoup du maître que fut Dominique Poncet, et ses enfants nous permettent de nous associer à leur grand deuil.